

Journal du Grand-Hommier

SEPTEMBRE 2025

LUN	MAR	MER	JEU	VEN
1 CONGÉ	2	3	4	5 COMME UN LUNDI
8	9	10 AG RENCONTRE	11 PÉDAGO	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	PHOTO SCOLAIRES		

UN PETIT MOT DES DIRECTIONS

Chers parents,

Ce fût un plaisir de rencontrer certains parents lors de la soirée de rencontre du mardi 26 août dernier. Votre présence et votre collaboration sont des atouts précieux dans le parcours scolaire de nos élèves. Cette nouvelle année scolaire, nous la voulons bienveillante, motivante et sécuritaire. Nous allons tout mettre en œuvre pour qu'il en soit ainsi. Nous espérons que votre enfant appréciera son premier mois à l'école du Grand-Pommier.

Le journal du Grand-Pommier est une communication essentielle pour recevoir l'information de l'école de votre enfant. Vous y trouverez des renseignements sur les événements spéciaux, les dates des rencontres, etc. Une parution sera faite chaque début de mois. De plus, vous retrouverez ce journal sur le site Web de notre école : <https://grand-pommier.cssmi.qc.ca/>

Nous vous souhaitons une belle rentrée !

Cindy Godon

Colette Lauzon



DATES IMPORTANTES

Activités, journées pédagogiques, congés, rencontres, ...

1

SEPT.

FÉRIÉ | FÊTE DU TRAVAIL

5

SEPT.

JOURNÉE ENSEIGNÉE AVEC L'HORAIRE DU LUNDI

10

SEPT.

18 H 00 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

19 H 00 : RENCONTRE DE PARENTS
3E À LA 6E ANNÉE + CLASSE LANGAGE

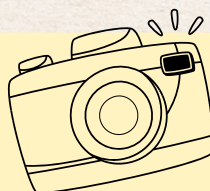
11

SEPT.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

1 & 2
OCT.

PHOTOS SCOLAIRES



Qu'est-ce qu'une Assemblée générale?

D'ici le 30 septembre, chaque école tiendra son assemblée générale des parents. C'est un moment privilégié pour les parents de se rencontrer, d'échanger et de s'engager activement dans la vie de l'école.

Votre présence est essentielle pour représenter les intérêts des familles et contribuer à un environnement scolaire enrichissant et collaboratif. Participez et faites la différence dans votre communauté éducative !



ARRIVÉES

Marcheur

Les élèves marcheurs peuvent arriver sur la cour par l'entrée des vélos entre **8 h 30 et 8 h 40**, comme c'est à ce moment qu'il y a de la surveillance.

Il n'est pas permis aux parents de circuler dans l'école durant les heures de classe.

Service de garde

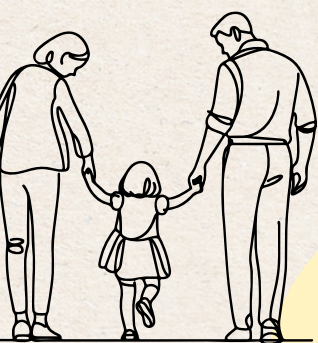
Le parent doit accompagner son enfant par la porte principale entre **6 h 45 et 8 h 30** pour annoncer son arrivée.

Il n'est pas permis aux parents de circuler dans l'école.

Autobus

Les élèves sortent de l'autobus et se dirigent sur la cour d'école à **8 h 30**.





DÉPARTS

Marcheur

Les élèves marcheurs quittent à la cloche à 15 h 50.

Service de garde

Le parent doit se présenter à l'accueil, face à la porte principale, pour récupérer son enfant et signer le registre de départ.

Aucun départ ne se fait avant 16 h 00, comme nous devons faire quitter les autobus prioritairement.

Autobus

Le départ des autobus se fait à 16 h 00.



CHANGEMENT SUR LE DÉPART

Il est important de signifier rapidement tout changement au départ prévu initialement à l'enseignante de votre enfant ainsi qu'à Mme Nancy Bonneville, technicienne du service de garde, par courriel à l'adresse suivante : **SDG.DGP@cssmi.qc.ca**

Tout changement doit être signifié avant 11 h 00, sans quoi nous ne pouvons garantir la prise en charge de la modification.

RETARD

Lors d'un retard, vous devez passer par la porte principale de l'école et vous présenter au secrétariat. Aucune circulation de parent n'est permise dans l'école. Il faut donc laisser votre enfant au secrétariat et nous le dirigerons par la suite.



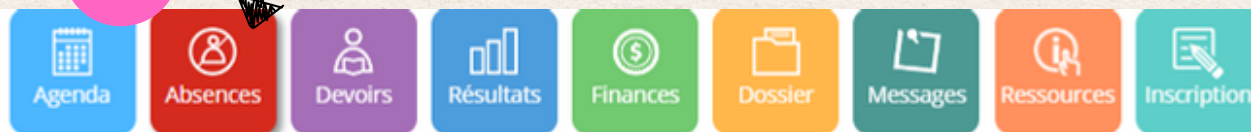
ABSENCES

Pour signifier une absence, il est important de le faire sur le Portail Parents, tel qu'indiqué ci-dessous.

Il est important de nous aviser de tout absence ou retard afin d'assurer un suivi sécuritaire des élèves.

Si ce n'est pas possible, vous pouvez le faire par téléphone en composant le 450-491-8415.

1.



Absences prévues

Aviser l'école d'une absence à venir

2.

Absence pour le jour mois

Choisir un type d'absence

Choisir un motif

Expliquer au besoin

Maximum 200 caractères

Soumettre

3.